

NEWSLETTER MCS-AURA MARS 2020



COVID-19 : Actualités du 20 mars 2020



Vous avez été très nombreux à vous mobiliser et à vous organiser rapidement pour la prise en charge des cas potentiels du COVID-19 dans vos structures médicales mais aussi pour venir en renfort à la régulation médicale et aux services d'urgences hospitaliers.

Pour cela, nous vous en remercions.

Nous faisons un constat très positif puisque quasiment sur tous les secteurs MCS AURA, une astreinte 24h/24 sera assurée jusqu'à fin avril.

Votre réactivité vient renforcer les liens avec nos partenaires SAMU et hospitaliers et atteste d'un réel engagement de chacun.

Dans les dernières actualités, l'ARS ARA est entrain de désigner un interlocuteur par GHT (Groupements Hospitaliers de Territoires) sur tout l'ensemble de la grande région Auvergne Rhône-Alpes en lien avec l'association territoriale MCS Alpes du Nord et les hôpitaux volontaires pour permettre la mise en place de plannings de disponibilité et ainsi apporter des renforts hospitaliers aux urgences ou autres services en fonction de la géographie des médecins volontaires.

Un contrat de type "collaborateur du service public" qui cadrera ces futures missions est en cours de rédaction par le Conseil de l'Ordre et l'ARS ARA.

Face à cette épidémie, l'ensemble des professionnels de santé de la grande région met tout en oeuvre pour assurer une prise en charge optimale de la population susceptible d'être contaminée et une continuité des soins pour l'ensemble des usagers.



Transport sanitaire médicalisé

Une réflexion intermédiaire entre un transport par véhicule SMUR et une ambulance est en cours. Vous aurez, dans le cadre de vos missions MCS, la possibilité d'intervenir en support de médicalisation.

Des informations supplémentaires vous



seront transmises dès que possible.



Les circuits de réapprovisionnement MCS habituels toujours actifs

Le circuit local assuré par les PUI référentes pour le renouvellement de vos médicaments et le circuit régional assuré par l'association territoriale MCS Alpes du Nord pour le réapprovisionnement de vos dispositifs médicaux fonctionnent et répondront à vos demandes.

Les associations territoriales MCS ont mis en place du télétravail selon les recommandations gouvernementales et assurent en continu leur travail de coordination.



Médecins de Montagne Rhône-Alpes
256 rue de la République
73 000 Chambéry
T. 04 79 96 43 50
contact.mcs@mdem.org
www.mcs-aura.fr
www.mdem.org

Nos partenaires

